

Fonds de dotation du Centre Hospitalier d'Avignon



Jean et Zofia RENO, Présidents du comité des mécènes au CH Avignon le 27 décembre 2023 © tête d'ail studio

DOSSIER D'APPEL AU MECENAT

Un orchestre dans ma chambre



Un projet « culture et santé – musique en pédiatrie »

Mars 2024

Le Centre Hospitalier d'Avignon



Le Centre Hospitalier d'Avignon est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de Vaucluse (GHT 84).

Il est notamment doté d'un **Pôle « Femme, Mère et Enfant »**, structure de référence à l'échelle départementale pour de nombreuses disciplines. Il regroupe la Maternité, la Néonatalogie, et l'unique service de Pédiatrie médico-chirurgical du territoire.

Ce service comporte une unité d'accueil d'urgence, deux secteurs d'hospitalisation pour les « petits » de 0 à 3 ans et pour les « grands » de 4 à 16 ans.

Il est le seul recours pédiatrique pour tous les enfants du Vaucluse, du Nord des Bouches-du-Rhône et du Gard Rhodanien.

Le Centre Hospitalier d'Avignon est également le centre d'accueil des Urgences du département du Vaucluse, par l'intermédiaire du Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU). Il est en effet doté de deux services d'urgences, dont un pour les enfants (37 300 passages par an).

La Pédiatrie en quelques chiffres

Nombre d'enfants accueillis chaque année : entre 5000 et 6000 hospitalisations par an dans le service de pédiatrie.

La néonatalogie (0 à 1 mois) : 18 lits

Les petits enfants /chirurgie infantile (0 à 3 ans) : 25 lits

Les grands enfants (3 à 15 ans) : 21 lits

Le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) file active de 250 patients

Consultations : 15 600 en 2023 (pédiatrie et chirurgie infantile)

Les séjours en hospitalisation sont assez courts de 2 jours environ avec un maximum de suivi en externe ou sur la journée



Le projet **Un orchestre dans ma chambre**

♥ En néonatalogie

L'objectif est d'offrir au bébé une parenthèse musicale rafraîchissante de contentement, de rêverie, dans un climat apaisant, qui permet d'oublier durant quelques minutes le bruit des alarmes et des machines.

A son arrivée, le musicien professionnel multi-instrumentiste, spécialement formé, se laisse guider par un personnel soignant vers les bébés qu'il peut rencontrer.

Les parents sont aussi invités à profiter pleinement de cette parenthèse.

La musique est un langage universel, une enveloppe de bien-être, au travers de laquelle les parents voient leur enfant réagir à la voix apaisante et relaxante du musicien.

Cette invitation musicale permet aux parents de libérer des émotions et de trouver détente et réconfort. Le bébé se nourrit de communication dont il a besoin pour se développer.



♥ Chez les « Petits » et les « Grands »



L'objectif est d'aider l'enfant à mettre entre parenthèse le poids de l'hospitalisation.

A son arrivée dans le service, le musicien est informé des enfants qu'il peut rencontrer. Accompagné de sa guitare, il s'avance dans les chambres, s'informe sur les goûts musicaux de chacun, joue ou improvise. Au travers de quelques notes, il offre un moment privilégié de plaisir, de partage où l'enfant peut chanter, jouer et auquel les parents peuvent assister.

L'expérience procure aux petits patients de la joie, de la quiétude et une interaction grâce au langage de la musique.

Au-delà, il s'agit d'un véritable éveil à la culture offert à des enfants souvent issus de milieux défavorisés. La découverte des instruments de musique, l'expérience du langage musical, de l'accompagnement par le chant, font de ces petits orchestres de chambre une parenthèse très appréciée des enfants, des parents et des soignants.

♥ **Au CAMSP (Centre d'action médicosociale précoce) et à la PCO (Plateforme de Coordination et d'Orientation de 0 à 6 ans)**

Ces deux structures complètent l'offre de soin infantile. Ce sont des services où l'on suit sur des parcours en externe (consultations et/ou rééducations) des enfants de 0 à 6 ans avec un handicap nécessitant une coordination multi professionnelle.

La musique et les contes sont l'occasion d'un éveil, d'apaisement et un véritable outil de médiation avec des enfants présentant des difficultés de communication ou des singularités relationnelles.



Des intervenants formés à la petite enfance

Les artistes sont tous formés en musique en pédiatrie

Les artistes sont des musiciens professionnels qui de par leur formation et leur répertoire musical interviennent principalement auprès des enfants.

Les musiciens sont sélectionnés par les équipes du Centre Hospitalier selon leurs aptitudes et compétences à exercer auprès des enfants malades.

Ils connaissent et respectent les règles et contraintes des services. Leur démarche n'a pas vocation à être thérapeutique. Il s'agit d'offrir une bulle musicale de bien-être et de légèreté durant les hospitalisations et les soins.



Les prestations sont adaptées à chaque enfant et à chaque soin



Les artistes créent avec les enfants hospitalisés des parcours musicaux. Ils permettent aux enfants de jouer, créer un orchestre dans leur chambre parfois accompagnés de parents ou d'un membre de l'équipe de soin.

Les musiciens qui interviennent offrent aux enfants un répertoire varié. Chacun d'entre eux joue d'un instrument différent (guitare, handpan, accordéon piano...), et de par leur formation musicale spécifique, ils permettent aux enfants de découvrir le vaste monde

de la musique, et se complètent dans leurs propositions.

Ils interviennent dans les chambres auprès des petits patients et des familles, apportant une parenthèse musicale dans ce monde médicalisé. Un petit moment d'évasion qui fait du bien à l'esprit et au corps, permettant un instant d'oublier la maladie et de se repositionner en enfant.

Parfois, ils proposent également des temps de regroupements autour de blind-test, de contes, de découverte des instruments, d'échanges autour des différents styles musicaux.

Dans le service des consultations, la musique aide à patienter au travers de moments conviviaux et ludiques.

En hôpital de jour, la musique peut aider durant les soins un peu douloureux, mais donne également à l'enfant l'envie de revenir. Le musicien professionnel crée du lien.

Le planning des interventions musicales est préparé

Le calendrier d'interventions est réalisé en concertation avec les équipes de soins des différents services de pédiatrie et l'éducatrice de jeunes enfants.

Les musiciens interviennent dans les salles d'attente du service des consultations pédiatriques.

Pour les enfants hospitalisés, le musicien intervient en chambre (hôpital de jour) ou dans la salle de jeux en groupe.



Aurélien, intervient une fois par semaine durant 3 heures, en tournant sur chaque service. Il a un répertoire très varié allant des chansons enfantines, aux musiques modernes



Mylène, intervient tous les 15 jours durant 2 heures, elle propose des chansons dans différentes langues, elle joue de la guitare, de l'accordéon (divinement !) et du piano



Maxime et Elisa, ont un univers très doux et féerique. Ils jouent de différents instruments dont le handpan, ils chantent et nous emmènent dans leur monde de douceur et de contes

Et quand la musique est bonne, la magie opère...

Des résultats visibles chez les petits patients et leurs parents



Les soignants le constatent, la « Musique en Pédiatrie » contribue à

- ♥ Aider l'enfant dans son parcours de soin à accepter son traitement
- ♥ Changer le regard de l'enfant et de ses parents sur la maladie
- ♥ Créer des souvenirs différents de l'hôpital
- ♥ Passer de bons moments

Paroles d'enfants

« Je peux toucher (l'instrument de musique) pour de vrai »

« Je me mets au premier rang »

« C'est beau ! »

« Encore ! »

« J'aime bien ! »



Et après l'hôpital, le parcours artistique se prolonge

Les paroles et les chansons ou berceuses sur lesquelles l'enfant a joué ou chanté accompagné du musicien, parfois de ses parents ou des professionnels de santé, pourront être transmises et inscrites dans son carnet, afin qu'il se les approprié et les retrouve une fois rentré à la maison.

Il n'est pas rare que les ados intéressés demandent aux musiciens les références des morceaux interprétés pour poursuivre leur expérience à la maison.

Pourquoi les enfants ont-ils besoin de vous ?

Jusqu'en 2023, le programme était financé par des subventions publiques.

En 2024, l'annonce de **l'arrêt brutal du versement des subventions publiques** provoque la suspension immédiate du programme.

Les enfants ne doivent pas pâtir des « problèmes de grands ».

Ils ont besoin de vous !

Grâce à son Fonds de dotation AV'ENCE, le Centre Hospitalier d'Avignon fait appel aux dons privés pour financer la poursuite du programme « Un orchestre dans ma chambre - Musique en pédiatrie » pour le plus grand bien de nos petits patients et de leurs familles.

Participez au maintien du programme

Un orchestre dans ma chambre

Devenez mécènes !



Besoins de financement

Cet appel est URGENT ; il s'adresse à un ou plusieurs mécènes.

Sans votre aide, le programme s'interrompra fin mars 2024.

Budget pour 2024 : Interventions de 4 artistes pour un total de 349 Heures = **18.825 €**

NB : Pour les années à venir, le budget sera réajusté.

Comment donner ?



Par chèque à l'ordre de :

Fonds de dotation AV'ENCE
305 rue Raoul Follereau 84000 Avignon

Par virement :

IBAN : FR76 1131 5000 0108 0305 9402 856
En précisant « Musique en pédiatrie »



Défiscalisation et remerciements

La communauté hospitalière d'Avignon met un point d'honneur à remercier ses mécènes.

Qu'elle provienne de particuliers ou d'entreprises, la philanthropie doit être reconnue comme un élément fondamental du développement et du fonctionnement du Centre Hospitalier d'Avignon via le Fonds AV'ENCE pour servir les projets portés par les équipes.

Le Fonds AV'ENCE s'engage à tenir les mécènes régulièrement informés de l'avancement de la réalisation du projet.

1) Avantages fiscaux

Eligible à la défiscalisation, le Fonds AV'ENCE délivre des **reçus fiscaux** aux mécènes.

Le cas des particuliers

Le Mécène bénéficie de la défiscalisation de **66 % du montant de son don** à valoir sur son impôt sur le revenu (article 200 du Code général des Impôts).

Exemples :

Montant du don	défiscalisation	dépense réelle
50 € soit une heure de musique	33 €	17 €
100 € soit deux heures de musique	66 €	36 €
150 € soit une après-midi de musique	99 €	51 €
300 € soit deux après-midi de musique	198 €	108 €
600 € soit un mois de musique	376 €	216 €
Autres :		
500 €	330 €	180 €
1000 €	660 €	360 €

Le cas des entreprises

Les entreprises Mécènes bénéficient de la défiscalisation de **60 % du montant de leur don** sur l'impôt sur les sociétés (article 238 bis du Code général des Impôts).

Exemples :

Montant du don	défiscalisation	dépense réelle
1.000 €	600 €	400 €
3.000 €	1.800 €	1.200 €
5.000 €	3.000 €	2.000 €
10.000 €	6.000 €	4.000 €
20.000 €	12.000 €	8.000 €

2) Pour les entreprises et fondations d'entreprises

Contreparties légales

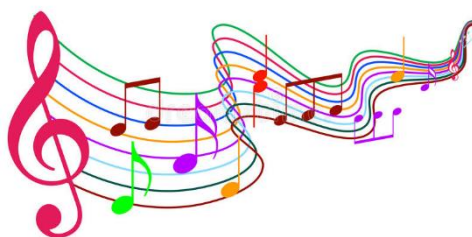
Conformément à la Loi de 2003 relative au mécénat, le Fonds AV'ENCE peut accorder aux entreprises et aux fondations des **contreparties, en communication ou relations publiques, correspondant au maximum à 25 % du montant du don.**

Communication

Le Centre Hospitalier et le Fonds AV'ENCE discuteront avec le mécène de la ou des meilleures façons de le remercier, en lui assurant la **visibilité et la valorisation de son action** les plus adaptées.

Le **logo du mécène** peut être utilisé, avec son accord, sur des documents de communication ou d'information, matériels ou numériques, relatifs à l'acte de mécénat.

L'ensemble des personnels soignants du service pédiatrique du Centre Hospitalier d'Avignon remercient vivement les généreux donateurs qui s'associeront à ce projet essentiel.



Contact et renseignements

Marie-Emmanuelle Parison

Responsable du Mécénat du Centre Hospitalier d'Avignon

Déléguée générale du Fonds AV'ENCE

✉ me.parison@fonds-avence.fr

☎ 04 32 75 90 53

305 rue Raoul Follereau – 84000 Avignon